

L'archéologie dans les jardins de Provence

Journées d'étude des 8 et 9 septembre 2022

Maison du Parc naturel régional du Luberon, Apt (Vaucluse)

Bilan et perspectives par Yves Cranga, conservateur du patrimoine, Françoise Cranga, historienne

Le cycle des journées de réflexion consacrées à la connaissance et la mise en valeur patrimoniales des jardins de Provence, avait choisi cette année le thème de l'archéologie. [Fig. 1] Ces rencontres, orchestrées par la Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Manon Hansemann, directrice du pôle patrimoines, architecture et espaces protégés, Jean-Baptiste Boulanger, conservateur régional des monuments historiques) et l'association Parcs et Jardins de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Dominique Borgeaud, présidente), ont bénéficié de la collaboration scientifique de Robert Jourdan, conservateur général du patrimoine (h). Elles ont souhaité mettre en évidence, par la succession des intervenants et le choix de visites démonstratives, les espoirs et les limites d'une science renouvelée et prospective.¹



Fig. 1. Ruines et vestiges. Site archéologique de *Glanum*, Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2011.

¹ Que soient remerciés Brigitte Larroumec, correspondante jardins DRAC PACA/CRMH, Patrick Cohen, responsable du Pôle Patrimoine culturel et Aménagement durable du territoire PNR Luberon, Jean-Claude et Robert Allibert, propriétaires du château de Sauvan, Cécile Travers, archéologue, fondatrice de l'agence *Archeoverde*, Francesco Flavigny, architecte en chef des monuments historiques (h).

David Lavergne, archéologue, conservateur au Service régional de l'archéologie de la DRAC PACA, introduisait la matinée par la présentation de quelques études de cas régionalistes, illustrant une discipline ancienne mais encore marginale : fouilles de la cour-jardin de la Maison à la Tonnelle, à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), notamment des bassins et de la fontaine de l'édicule central [Fig. 2 et 3] ; fouilles du jardin de la villa augustéenne du Clos-de-Serre, à Caumont-sur-Durance (Vaucluse), aménagé de part et d'autre d'un long et exceptionnel bassin d'agrément, mais comportant peu de traces de végétation ; fouilles des deux enclos funéraires de la ZAC des Laugiers, à Solliès-Pont (Var), associés à un paysage agricole de cultures de rapport révélées par les fosses de plantations viticoles. Enfin l'archéologie a étendu son champ d'application : les fouilles des jardins de la bastide marseillaise Flotte de la Buzine (Bouches-du-Rhône), concernaient quant à elles le réseau hydraulique et les canalisations du bassin en rocaille du XIX^e siècle.



Fig. 2. Puits et bassin de la cour-jardin de la maison à la Tonnelle, Vaison-la-Romaine (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2022.

Fig. 3. Vue générale du site de Puymymin. Bassin des thermes de la maison à la Tonnelle, Vaison-la-Romaine (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2022.

C'est par deux citations iconiques qu'**Hervé Brunon**, historien des jardins et du paysage, directeur de recherche au CNRS, explicitait son intervention. Pour l'écrivain Michel Tournier comme pour la paysagiste Isabelle Auricoste, le jardin sonde le sol et sa mémoire.² [Fig. 4] Présenter le paradigme archéologique dans l'histoire des jardins, c'est dresser l'historiographie de la discipline, assortie d'une méthodologie évolutive.³



Fig. 4. Une empreinte dans le territoire. Jardins du château du Grand Pré, Vitrolles-en-Luberon (Vaucluse). Cliché Y. Cranga, 2022.

Pendant une soixantaine d'années, l'archéologie s'est voulue classique, axée sur les prospections de terrain et la photographie aérienne. Les fouilles du temple d'Héphaïstos, à Athènes, en 1930, exhumaient les pots en terre destinés aux plantations. Trente ans plus tard, l'américaine Wilhemina Jashemski élaborait à Pompéi, Boscoreale et Oplontis, une méthodologie pour mettre en évidence la position des végétaux et leur système d'enracinement. Par ailleurs, des données archéologiques basées sur une prospection non invasive renouvelaient l'approche du jardin médiéval en révélant, à l'échelle territoriale, la tradition aristocratique du parc de chasse d'agrément.⁴

2 Qu'il s'agisse de l'homme-jardin qui creuse la terre ou bien de l'inscription tracée par le travail du sol à la surface du globe. Cf. Michel Tournier, *Le vent Paraquet*, éd. Gallimard, 1977, p. 293 ; Isabelle Auricoste, « L'enclos enchanté ou la figure du dedans », *Mythes et art*, Paris, Sgraffite, 1983, p. 83.

3 Hervé Brunon, « Questions et méthodes de l'histoire de l'art des jardins en France ». *A 25 anni dalle Carte di Firenze : esperienze e prospettive*, Florence, Olschki, 2009, p. 11-21. Voir également *Sourcebook for garden Archeology. Methods, Techniques, Interpretations and Field Examples*, dir. Amina-Aïcha Malek, Bern, Peter Lang, 2013.

4 Olivier H. Creighton, *Design upon the land. Elite landscapes of the middle ages*, Boydell Press, 2009 ; W. G. Hoskins, *The making of english landscapes*, Holder and Stoughton, 1954. En 2015, le prix Carlo Scarpa a été attribué au parc palermitain de Mareddolce, datant du XII^e siècle et encore relativement préservé.

La remise en cause est intervenue en 1993. Les fouilles du jardin du château Renaissance de la Bâtie d'Urfé⁵, à Saint-Étienne-le-Molard (Loire) [Fig. 5 et 6], orchestrées par Anne Allimant, témoignent pour la première fois d'une approche environnementale et d'une très fine recherche stratigraphique : après décapage du terrain, le sous sol marécageux révèle des travaux de drainage et guidage du substrat argileux et de la nappe phréatique. Suit en 1998 le cas exemplaire du chantier des jardins de Vallery (Yonne), aménagés au XVI^e siècle dans la vallée de l'Orvanne, en contrebas du château, selon une dynamique de bassin versant : la gestion de l'eau est mise en avant selon un système savant d'étanchéité du jardin d'agrément et de perméabilité de l'aulnaie contigüe. L'archéologie est devenue pragmatique, dévoilant la structure « fondée » du jardin.⁶ Et surtout se met en place une connexion possible entre les évolutions historiques et archéologiques – sans oublier la corrélation entre le

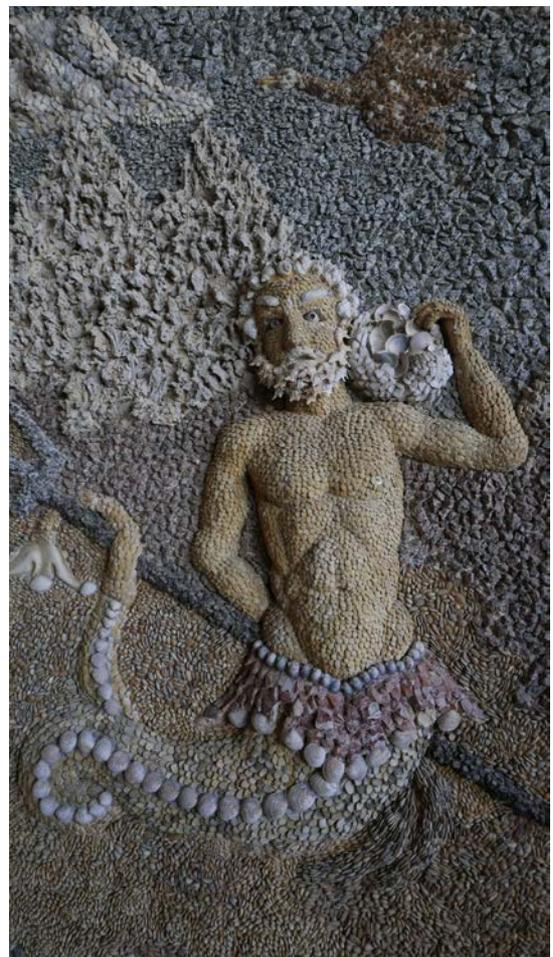
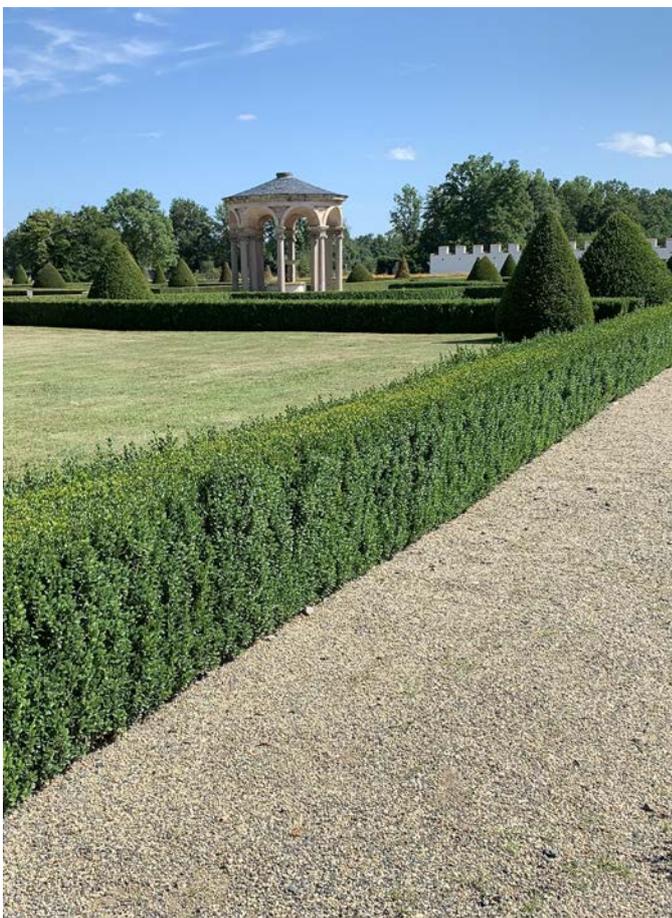


Fig. 5. Reconstitution des jardins de la Bâtie d'Urfé, sur la base de fouilles archéologiques. Parterre en carrés, petit temple, mur crénelé. Domaine de la Bâtie d'Urfé, Saint-Étienne-le-Molard (Loire). Cliché Y. Cranga, 2019.

Fig. 6. Détail du décor mural de la grotte de fraîcheur, XVI^e siècle. Château de la Bâtie d'Urfé, Saint-Étienne-le-Molard (Loire). Cliché Y. Cranga, 2019.

5 Château forézien édifié sur les bords du Lignon à partir de 1547 par le gentilhomme humaniste Claude d'Urfé, et dont les jardins serviront de cadre à *l'Astrée*, roman précieux écrit au XVII^e siècle par Honoré, son petit-fils. La grotte de fraîcheur, quant à elle, est un témoignage unique du XVI^e siècle français.

6 Anne Allimant-Verdillon, « Terre à terre ou le pragmatisme en jardin », *Les Carnets du paysage*, 27, 2015, [Archéologies] p. 26-35. Ou comment la nouvelle archéologie révèle l'ossature architecturale d'un jardin et les principes de gestion du site.

plan et la topographie. L'utilisation originale de l'eau à Vallery permet une lecture élargie au site. Les travaux de Françoise Boudon élaborent une nouvelle historiographie des jardins de pente et d'eau de la Renaissance française, complétée par les recherches de Marie-Eugène Heraud sur la mise en évidence des carrés en île.⁷ Ainsi s'est développée en France « une approche holistique de l'art des jardins »⁸, incitée par la compréhension archéologique à prendre en compte dans sa totalité l'épaisseur historique du site et du milieu. Approche opposée à la démarche anglaise qui privilégiait les techniques de l'infographie et de la configuration spatiale, donc du dessin abstrait et hors sol. Enfin les travaux fondateurs de Georges Fährat, axés sur les dispositifs optiques et les perspectives, resituaient le jardin dans une vision élargie désormais au territoire – comme à Richelieu (Indre-et-Loire) [Fig. 7], Versailles (Yvelines) ou Chantilly (Oise) –, et dont tous les éléments étaient requalifiés.⁹



Fig. 7. Requalification territoriale du « terroir fertile ». Vue générale du parc de Richelieu, Richelieu (Indre-et-Loire). Cliché F. Cranga, 2009.

Au vu du bilan dressé en 2011, la recherche en France sur l'art des jardins s'est donc infléchie positivement, marquée par les apports de l'archéologie.¹⁰ Qu'en est-il dix ans

7 Françoise Boudon, « Jardins d'eau et jardins de pente dans la France de la Renaissance », *Architecture, jardin, paysage*, éd. Picard, 1999, p. 137-183 ; Marie-Eugène Héraud, « Les carrés en île ou les jardins oubliés de la Renaissance », *Vendée côté jardins. Promenade au cœur d'un patrimoine*, éd. Somogy, 2006, p. 51-67. On peut encore admirer dans le parc du château de Courances (Essonne) les dispositifs d'un jardin d'eau de la Renaissance, dont la sédimentation historique particulière a su maintenir la science des niveaux du XVI^e siècle. Cf. *Courances*, dir. Valentine de Ganay, Laurent le Bon, éd. Flammarion, 2003.

8 Hervé Brunon et Monique Mosser, « L'enclos comme parcelle et totalité du monde : pour une approche holistique de l'art des jardins », *Ligeia*, 73-76, 2007, p. 59-75.

9 *André Le Nôtre. fragments d'un paysage culturel. Institutions, arts, sciences et techniques*, dir. Georges Fährat, éd. Musée Île-de-France/Domaine de Sceaux, 2006, p. 204-214. Voir également Vincent Maroteaux, *Versailles, le roi et son domaine*, éd. Picard, 2000.

10 Outre les nombreuses publications par Anne Allimant, voir Jacques David, « Garden archeology and restoration », *Arte dei giardini*. 2, 1991, p. 41-61 ; « L'archéologie des jardins », dir. Frédérique Boura, *Les nouvelles de*

plus tard ?¹¹ La conclusion réflexive sur l'archéologie du regard, allusion à la notion d'archéologie du savoir élaborée par Michel Foucault¹², renvoie à une certaine vision du monde et de l'espace. Ce ne sont plus la terre et ses vestiges qui sont interrogés, mais les images elles-mêmes, mises en contexte et confrontées à leur historicité¹³.
[Fig. 8]



Fig. 8. Ceci est-il un croissant de lune ? Une allusion à Diane ou à Mithra ? Réappropriation, au XX^e siècle, d'une des fabriques languedociennes édifiées par le baron de Castille au XVIII^e siècle. Domaine des Trois Moulins de la Valmasque, Valbonne (Alpes-Maritimes). Cliché Y. Cranga, 2013.

l'archéologie, 83/84, 2001 ; « Jardins », *Archéopages*, 37, 2013 ; « Archéologies », *Les carnets du paysage*, 27, 2015.

11 Hervé Brunon, « Éditorial. L'histoire des jardins en France : anatomie d'une crise », *Revue de l'art*, 173, 2011, p. 5-10.

12 Pour le philosophe, l'archéologie est une description qui tente de « rendre visible ce qui [n'est] invisible que d'être trop à la surface des choses ». Michel Foucault, *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, 2001, 1, p. 772.

13 Le décor topographique du panneau d'un des salons de la villa d'Este représente le paysage réel. Cf. Denis Ribouillault, *Rome en ses jardins. Paysage et pouvoir au XVI^e siècle*, Paris, CTHS/INHA, 2013, p. 27.

De bilan également il a été question, avec **Anne Allimant**, historienne d'art et archéologue des jardins. Elle a développé une nécessaire réflexion sur l'histoire et les potentialités de l'archéologie des jardins, à la lumière de son parcours et de ses chantiers, base d'une longue expérimentation.¹⁴

Elle a rappelé elle aussi les fouilles italiennes conduites par Wilhemina Jahsemski qui ont été un laboratoire novateur et stimulant. Alors que les investigations anglaises – notamment à Hampton Court –, avec la mise au jour par décapage de structures architecturales, la prospection géophysique [**Fig. 9**] et l'analyse de la topographie par photographie aérienne, privilégiaient le côté « plan » de la recherche.¹⁵

En 1993, le chantier de la Bâtie d'Urfé (Loire), premières fouilles archéologiques d'un jardin en France, fait date, car il révèle la modification d'un territoire marécageux par la retaille des couches d'argile, et une gestion savante de l'eau qui pérennise le jardin. Les chantiers qui se sont succédés depuis 1993 ont nécessité la mise en place d'une méthodologie assortie à une indispensable formation : pratique in situ du sondage profond, utilisation en laboratoire de la pédologie et de la micromorphologie pour identifier la terre des coupes stratigraphiques verticales, connaissance de l'hydrogéologie pour comprendre la circulation de l'eau, prise en compte de l'ensemble des données de terrain (structures hydrauliques et architecturales, tracé directeur, mémoire des bois, des plantes et des mollusques), étude critique du document¹⁶, nécessité de l'archive archéologique. Sans compter les nouvelles approches : rôle du mycelium de champignon dans les fosses de plantation, utilisation de la technologie *Lidar* de télédétection par laser.

Cette archéologie « profonde », attentive aux leçons environnementales et anthropologiques des sols et des sous sols, aide à la mise en place d'une stratégie d'intervention – et de restauration – adaptée à chaque site.¹⁷ [**Fig. 10**] Pour l'un des bosquets historiques du jardin des Tuileries (Paris), à savoir le Bosquet des Oiseaux ainsi renommé car replanté d'espèces prisées des oiseaux, les arbres ont réinvesti les fosses datant du temps de Le Nôtre. À leur pied, on a privilégié des plates-bandes fleuries pour occulter le remblai historique des sols et accroître la biodiversité. À Vaux-le-Vicomte (Seine-et-Marne), il s'agit de pérenniser la maîtrise du réseau hydraulique mis en place avant les aménagements de Nicolas Fouquet, de préserver l'équilibre hydrique global du site par le recours à l'agroforesterie palliant la disparition de l'ancienne structuration paysagère, d'utiliser la photoremédiation pour biodégrader les dioxines des sols récemment pollués. Telle est la leçon écologique de

14 On peut citer entre autres (pour la seule région PACA) : étude historique, hydraulique et archéologique des jardins d'Albertas à Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône), étude historique et archéologique du jardin de l'hôtel d'Espagnet à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), étude archéologique du jardin du Mas de la Brune à Eygalières (Bouches-du-Rhône), étude historique et archéologique du jardin du Musée Calvet à Avignon (Vaucluse), étude historique et archéologique des jardins du Palais des Papes à Avignon (Vaucluse), étude historique et archéologique du château de Buoux à Buoux (Vaucluse). Conseil en stratégie de restauration de jardins historiques, Anne Allimant est chercheuse associée au Centre de ressources en botanique appliquée.

15 À noter cependant la prise en compte du territoire par les préhistoriens fouilleurs anglais. La France s'est coupée historiquement de la gestion de ses territoires. L'archéologue attribue peut-être à la Révolution française cette perte de la mémoire des lieux.

16 À Mirabel (Ardèche), chez Olivier de Serres, c'est l'archéologie qui, en 1996, est venue au secours d'une énigme documentaire et a permis de comprendre le fonctionnement de la « Mère des Fontaines », énorme réservoir naturel de redistribution des eaux aménagés dans la dépression naturelle proche de l'habitation.

17 Anne Allimant-Verdillon, « Jardins historiques : de l'archéologie à la restauration, définition des protocoles », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2017 [en ligne].

l'archéologie : « aider les jardins historiques, lieux poétiques et emblématiques, à réapprivoiser la nature ».



Fig. 9. Prospection géophysique. Jardins de la Folie Mercier, Mozac (Puy-de-Dôme). Cliché Y. Cranga, 2006.



Fig. 10. Restitution et remise en eau du bassin octogonal sur la base de fouilles archéologiques. Jardins d'Albertas, Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2021.

David Lavergne reprenait la parole pour aborder la valorisation végétale du patrimoine archéologique.¹⁸ Il est tentant, dit-il, par un effet de *land art* involontaire, d'imiter la nature pour paysager un site fouillé. Pourquoi ne pas s'inspirer des labyrinthes tracés dans les champs de maïs ? Les quelques exemples présentés illustrent la manière encore bien incertaine et interrogative de concilier végétalisation et conservation.

À Javols (Lozère), sur le site de l'ancienne capitale gallo-romaine des Gabales, on a privilégié les grands parterres enherbés et les carrés de prairie fleurie au détriment des vestiges en dur : le site manque de compréhension. Dans la cité exhumée d'Alba-la-Romaine (Ardèche), tous les espaces entre les murs remontés ont été aménagés en espace vert, sans ombre, alors que le théâtre antique est surminéralisé : le site n'est pas mis en valeur par la végétation. À *Argentomagus* (Indre), un petit jardin regroupe artificiellement les plantes connues du monde romain : cette tentative d'illustration botanique ne prend pas en compte la réalité des vestiges archéologiques, végétaux et hydrauliques. Le déroulé ethnobotanique des jardins de Salagon (Alpes-de-Haute-Provence) permet-il de comprendre la mémoire longue de l'archéologie du site ? À Caumont-sur-Durance (Vaucluse) **[Fig. 11]**, comment présenter un grand site de plus de 10 000 m² qui concentre d'infimes traces de plantations antiques – vigne et rosiers – sur 20 m² ? Le choix s'est porté sur la création d'un parc à thème – les jardins des divinités avec les végétaux qui leur sont associés –, pédagogique, perfectible et en souffrance d'entretien. Certes, on constate une amélioration concernant le réaménagement du Jardin des Vestiges à Marseille (Bouches-du-Rhône) **[Fig. 12]**. La nouvelle valorisation paysagère qui a remplacé l'ensemble de ruines émergent d'un parterre herbeux est devenue plus esthétique et lisible. À Saint-Saturnin-du-Bois (Charente-Maritime), au terme des fouilles de la grande villa gallo-romaine, il a été décidé de combiner cristallisation du bâti et évocation paysagère réversible. Les structures réenfouies ont été remplacées par des haies de sauge, tandis que la valorisation végétale des abords s'inspirait du *land art*.

L'exposé s'achève sur la mise en valeur d'un terrain adjacent au musée départemental de l'Arles antique, à Arles (Bouches-du-Rhône). David Lavergne, aidé du paysagiste Marc Féraud, a créé le jardin *Hortus*. Évocation du cirque antique tout proche, cette « fiction végétale » est inspirée d'une description de Pline le Jeune à son ami Apollinaris. Les petites alvéoles du pourtour offrent au visiteur de déambuler parmi une idée du monde romain. Ce jardin public n'est plus que l'alibi dont se servent médiateurs scolaires et responsables politiques.

Force est de constater que la végétation, souvent déconsidérée, est encore sous-employée ou mal employée, malgré les leçons des expériences italiennes. Le modérateur rappelle les travaux fondateurs de l'Université de Florence, se réclamant de la théorie énoncée par l'archéologue et architecte Giacomo Boni en 1917. Cette méthodologie promouvait en effet des techniques de supplémentation des parties lacunaires du bâti au moyen du végétal.¹⁹ **[Fig. 13]**

18 David Lavergne, « Le jardin des vestiges », *La valorisation des sites archéologiques, Cahiers d'archéologie romande*, 134, 2012, p. 127-132.

19 Voir à ce sujet Luigi Marino, Rita Gaudio, Tiziana de Caria, « La conservation par le végétal. Fiabilité didactique et



Fig. 11. Vue du jardin romain de la villa du Clos-de-Serre. Bassin monumental et bosquets thématiques de Bacchus et de Minerve, Caumont-sur-Durance (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2022.



Fig. 12. Vue du Jardin des Vestiges, Marseille (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2022.

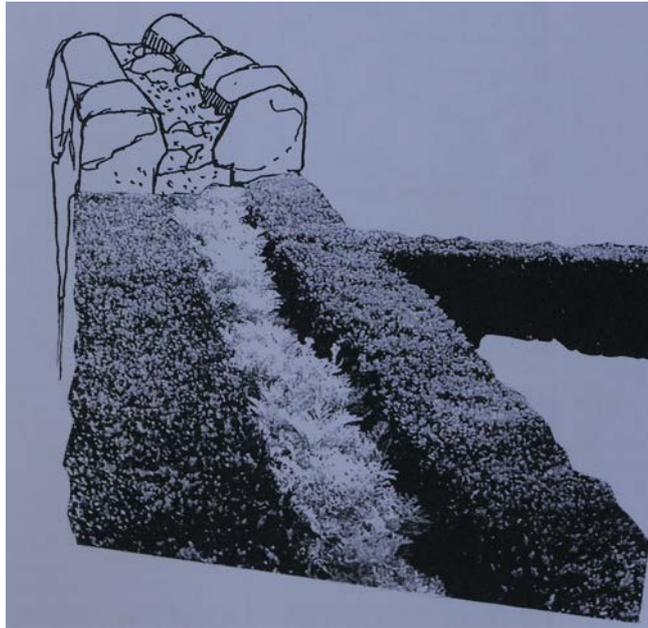


Fig. 13. Supplémentation du bâti par le végétal proposée par l'Université de Florence, lors de la table-ronde tenue à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) en octobre 2000, *Vestiges archéologiques en milieu extrême*, éd. du patrimoine, 2003, p. 199.

L'après-midi proposait, au cours de tables rondes, un regard croisé et la démonstration d'une collaboration stimulante et fructueuse entre propriétaires, archéologues, architectes et paysagistes. Il était précisé, de manière pratique, comment l'archéologie justifie les choix apportés à la restauration, restitution ou recréation des jardins historiques.²⁰ Deux cas concrets pour illustrer cette problématique d'adaptation : la mise en valeur évolutive de la grotte de fraîcheur des jardins d'Albertas à Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône), et la réappropriation paysagère des jardins du Palais des Papes à Avignon (Vaucluse).

À Albertas, l'opération est exemplaire, dans son déroulé et par la mise en commun des connaissances et savoir-faire par les divers acteurs, représentés par **Olivier Latil d'Albertas**, l'un des propriétaires, **David Lavergne**, et **Lucas Martin**, archéologue et chercheur à l'INRAP. Olivier Latil rappelait le temps long des études historiques renouvelées²¹, des chantiers archéologiques prospectifs et des campagnes de restauration successives.²² Lucas Martin présentait ensuite la grotte de fraîcheur, édifiée au milieu du XVII^e siècle par Henri de Seguiran, de plan octogonal, et dont les jeux d'eau étaient mis en mouvement par une gestion hydraulique complexe qui reste

20 Comment ne pas évoquer à ce sujet la réflexion intuitive d'Édouard André, en 1879, sur le « côté archéologique » des jardins historiques, préalable à toute « histoire en profondeur » d'une restauration. Édouard André, *L'art des jardins. Traité...*, Paris, Masson, 1873, p. 198-199 ; Monique Mosser, « L'archéologie des jardins ou l'invention d'une histoire en profondeur », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 83/84, 2001, p. 8-9.

21 Louise Leates, « Le jardin d'Albertas : sa création au XVII^e siècle par les Seguiran... », *Provence historique*, tome LXVII, 261, 2017, p. 131-165.

22 L'arrêté de classement du 5 juillet 1993 concernait le jardin, y compris les portails, les bassins, les statues, les vasques, le système hydraulique et les façades et toitures de la maison du jardinier. Étaient annulés les arrêtés d'inscription et de classement de 1960 et de 1991. Les premières fouilles effectuées par Anne Allimant sont intervenues en 1996. Les interventions s'attachent désormais à considérer le temps long de l'occupation avérée du site, depuis le XVII^e siècle.

à approfondir.

Entre 2018 et 2020, des fouilles ont été menées, à l'intérieur et aux abords de la grotte, tandis que des explorations sondaient galeries et citernes. Elles ont mis en évidence le mur intérieur de l'édifice, la structure ogivale du plafond, le décor de stalactites et coquillages marins, les eaux mouvantes, retombant par un jeu de douchettes dans les vasques des sept niches et jaillissant de la fontaine centrale aujourd'hui disparue. Une première opération a dégagé le sol appareillé en petits galets et cerné par un jeu de briquettes et rigoles en calcaire. Dès le début du XVIII^e siècle, la grotte n'est plus utilisée, et l'écoulement de ses eaux s'est tari. L'exploration en 2020 d'une galerie souterraine, contemporaine du circuit hydraulique originel et réutilisée ultérieurement, a permis la redécouverte d'un élément décoratif significatif²³.

[Fig. 14, 15 et 16]

Parallèlement et en accord avec les archéologues, une campagne d'intervention paysagère était menée à partir de 2019 par l'agence ALEP – *Atelier Lieux Et Paysages*. Les maîtres d'oeuvre **Philippe Deliau** et **Juliette Hafteck**, en charge de la réhabilitation des jardins en terrasses du château de Lauris (Vaucluse) et de la mise en valeur de l'oppidum de Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône), se confrontaient à cette autre restauration d'un jardin historique. La chronologie d'intervention mise au point par le plan de gestion, s'est concentrée, de 2020 à 2022, sur les abords de la grotte, alors à l'abandon. La réinterprétation du lieu suggérait de garder l'ambiance ombragée du site et l'effet de ruine du colombier. Ainsi cette vision romantique s'accorde avec l'histoire évolutive du lieu. **[Fig. 17]**



Fig. 14. La grotte de fraîcheur et le grand canal, XVII^e siècle. Jardins d'Albertas, Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2021.

²³ Des fouilles récentes ont sondé une canalisation de contournement de la grotte raccordée au grand canal, et exhumé un élément de vasque godronnée en très bel état.



Fig. 15. Plafond de la grotte de fraîcheur, XVII^e siècle. Jardins d'Albertas, Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2022.



Fig. 16. Élément décoratif provenant d'une galerie souterraine proche de la grotte. Jardins d'Albertas, Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2022.



Fig. 17. Requalification paysagère des abords de la grotte de fraîcheur. Jardins d'Albertas, Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône). Cliché F. Cranga, 2022.

Cette confrontation nécessaire entre histoire, archéologie et écologie, réunissait ensuite l'archéologue **Anne Allimant**, l'architecte du patrimoine **Mirabelle Croizier** et le paysagiste **Antoine Quenardel** pour évoquer, entre mythes et réalités, les nouvelles destinées des jardins du Palais des Papes à Avignon. En effet, la commande du chantier de restauration des jardins est venue compléter les exigences de conservation du monument, propriété de la ville, protégé au titre des sites, des monuments historiques et du patrimoine mondial²⁴.

La reprise des fouilles par Anne Allimant, en 2014-2015, s'est accompagnée d'une mise à jour documentaire, avec une attention particulière portée à la gestion historique de l'eau et l'utilisation mémorielle du végétal. Cette démarche archéologique réévaluée – de fait, la prise en compte d'un palimpseste complexe de strates superposées – n'a pas été une entrave à l'intervention de l'agence *Tout se Transforme*.²⁵ Il fallait se réapproprier un espace en creux, vide et restreint, délaissé et désenchanté [**Fig. 18**], mais porteur d'une succession de compositions de jardins, aux usages relevant de l'intime comme du rayonnement politique et spirituel du pape, et chargé d'une forte symbolique de l'Éden sur terre. Face à des constantes intangibles – intelligence préexistante de l'acheminement des eaux naturelles et usagées, partition en trois jardins, perturbation des sols, rigueur du climat, prise en compte du patrimoine arboré, confrontation à l'immense verticalité architecturale –, l'équipe devait réinventer un projet fonctionnel, respectueux d'une commande publique désireuse à la fois d'un jardin intime, parcours de visite qui sache répondre aux intérieurs du monument, et d'une promenade publique d'agrément et de déambulation. Il fallait donc gérer le consensus inévitable et nécessaire.

²⁴ Le Palais des Papes a été classé par liste de 1840.

²⁵ Le chantier de réaménagement des jardins a été réalisé par l'équipe de Didier Repellin, architecte en chef des monuments historiques (h), avec entre autres Thomas Bricheux, architecte, Mirabelle Croizier et Antoine Quenardel de l'agence *Tout se Transforme*.

Le parti choisi a été celui d'une composition contemporaine délibérée, sans ambiguïté formelle, qui illustre l'image idéale d'un jardin médiéval. L'évocation des espaces, des ambiances et parfois des usages s'est employée à respecter les altimétries et les niveaux archéologiques, à repenser la partition des trois jardins, à s'appuyer sur les traces avérées pour les restitutions, à retrouver les parcours de l'eau, à s'inspirer de la palette végétale historique. Aujourd'hui, la Fontaine du Griffon du Jardin du Pape a été restituée et entourée de plantes d'ombre. [Fig. 19] Dans le Jardin du Palais, on a privilégié les plantes saxicoles accordées au sol géologique et rocheux de la base des murailles, tandis que les bandes végétales de nigelle, rose de Damas, rue, aurone, etc., confrontées aux hautes façades de l'architecture, rappellent les formes, les couleurs, les parfums des herbes et des drogues. [Fig. 20 et 21] En somme, la démarche est l'évidente réponse à cette citation de Gilles Clément : *Quelle forme donner au jardin de l'ère écologique ?* Assumée mais plus discutable, selon le modérateur, est la réinvention du Verger d'Urbain V, jardin ludique et public, réponse à la volonté du commanditaire.



Fig. 18. Vestiges de la Fontaine du Griffon. Jardin du Pape, Avignon (Vaucluse). Cliché Y. Cranga, 2009.

Fig. 19. Essai de restitution de la Fontaine du Griffon. Jardin du Pape, Avignon (Vaucluse). Cliché Y. Cranga, 2022.



Fig. 20. Évocation végétale. Jardin du Palais, Avignon (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2022.



Fig. 21. L'armoise citronnelle, plante vivace aromatique et médicinale. Jardin du Palais, Avignon (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2022.

Enfin, pour conclure la journée, **Yves Cranga**, conservateur du patrimoine, chercheur associé au LéaV²⁶, proposait un déroulé d'images et de mises en scènes archéologiques.

²⁶ Laboratoire de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles.

Il peut s'agir d'illusion, de vestiges factices, comme cette installation en 2010, par les artistes Anne et Patrick Poirier, dans l'ancienne glacière du parc historique du château de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher). [Fig. 22] Au même endroit, mais dans le pré du Gouloup, Jean Mus a imaginé et déroulé en 2022 un hommage à la Provence de l'eau et des pierres, qui néanmoins suscite une lecture en profondeur du jardin présenté.

La présence de vestiges bien réels illustre d'autres recompositions. Ainsi George Sand qui, à partir de 1853, aménage pour sa petite-fille Nini, dans le petit bois du domaine de Nohant (Indre), le jardin fantaisiste de Trianon [Fig. 23], avec entre autres trois sarcophages provenant des fouilles de l'église de Nohant-Vic, alors sauvée de l'oubli par Prosper Mérimée. Dans le jardin des Trois Moulins, à Valbonne (Alpes-Maritimes), une fabrique à l'antique provenant du domaine languedocien de Castille est remontée vers 1935 pour entrer en résonance avec les ruines romaines de l'aqueduc proche. Le fond de scène archéologique sert de prétexte à une histoire réécrite. La découverte en 2010 d'un trésor monétaire du III^e siècle dans le sol du jardin de l'Hôtel d'Agar, à Cavaillon (Vaucluse), cautionne la transformation de l'espace en cabinet de curiosités de plein air, qualifié par les propriétaires de « Bomarzo provençal ».



Fig. 22. « L'oeil de l'oubli », par Anne et Patrick Poirier, 2010. Glacière du parc du château de Chaumont, Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher). Cliché F. Cranga, 2022.



Fig. 23. Vestiges archéologiques du jardin de Trianon, XIX^e siècle. Domaine de George Sand, Nohant-Vic (Indre). Cliché F. Cranga, 2019.

La question peut se poser quant à la préservation des vestiges fouillés. En témoigne l'historiographie de l'aménagement du site archéologique du port antique de Marseille (Bouches-du-Rhône), depuis sa mise au jour en 1967. Au projet initial d'archéologie poétique – il s'agissait d'accompagner les ruines par une végétation mythologique et symbolique – du paysagiste Jacques Couëlle, a succédé la création de Jean-Louis Martin, uniformisant la mise en valeur des structures par un gazon vert. Enfin la restauration récente et plus élargie de l'architecte du patrimoine Corrado de Giuli Morghen a fait le choix de l'évocation paysagère de la calanque naturelle. Au cœur de l'abbaye cistercienne de Noirlac, à Bruère-Allichamps (Cher), au contraire, les fouilles exemplaires ont documenté dès 2008 l'espace du cloître de l'abbaye cistercienne du XII^e siècle, puis cédé la place à l'intervention émotionnelle de Gilles Clément, qui a disposé les plantes médicinales et condimentaires en massifs nuagés, selon « un tremblement des bordures » et en privilégiant « la couleur bleue rapportée à un reflet du ciel ». Autre démarche à Bournazel (Aveyron), dans le Rouergue : alors qu'une spectaculaire restauration restituait les volumes et décors et reconstruisait à l'identique les parties détruites du château édifié au XVI^e siècle, une fouille-alibi brève et lacunaire du sol labouré des anciens jardins a corroboré des spéculations de géométrie modulaire, accréditant la possible véracité du jardin Renaissance recréé à partir de 2012²⁷. [Fig. 24]

27 Les seuls vestiges concernant un grand bassin et les restes de bassins circulaires. Au sein des jardins réaménagés, le visiteur déambule désormais parmi une allégorie, celle de « l'éducation d'un prince ». Thierry Verdier, *Bournazel, un château de la Renaissance en Rouergue*, éd. du Buisson, 2016, p. 68-87.



Fig. 24. Les parterres emblématiques des jardins réinventés du château de Bournazel, Bournazel (Aveyron). Cliché Y. Cranga, 2022.

Le champ d'application de l'archéologie est donc vaste, et cet aperçu des usages et des méthodes préparait aux visites du jour suivant. Les mises en pratique in situ concernaient les jardins du château de Sauvan, à Mane (Alpes-de-Haute-Provence), en cours de réalisation, et les jardins du château de Buoux, à Buoux (Vaucluse), en cours d'étude.²⁸ D'une part, l'architecte en chef des monuments historiques **Francesco Flavigny** présentait à Sauvan son choix délibéré d'évocation, basé sur des connaissances historiographiques, documentaires et archéologiques, et relayé par la volonté restitutionniste des propriétaires. D'autre part, à Buoux, l'archéologue **Anne Allimant** commentait une étude engagée approfondie et ses analyses prospectives, avant tout parti pris d'intervention.

Dans le parc du château de Sauvan, suite à la protection de 2003²⁹ actant de la réalité des aménagements mis en place au XVIII^e siècle, une campagne d'archéologie non invasive a été menée en 2006 par Cécile Travers. L'archéologue a identifié les conditions propices à la création d'un parterre historique, dans une cuvette géologique d'eau stagnante, drainée et terrassée aux XVI^e puis XVIII^e siècles. La mise en culture et les labours ont effacé toute trace de composition. Seuls quelques fonds de fosses de plantation ont été retrouvés. Francesco Flavigny a choisi une évocation graphique, se référant au plan-projet établi par l'architecte parisien Pierre Alexis Delamair au début

28 Alors que le château de Sauvan est propriété privée, le domaine de Buoux a été acheté par le parc naturel régional du Luberon en 1986 pour y développer des missions pédagogiques environnementales. Dans le cadre des journées d'étude, les visites étaient commentées par Francesco Flavigny à Sauvan et Anne Allimant à Buoux.

29 Ont été inscrits par arrêté du 30 juillet 2003 le château et ses dépendances, ainsi que le parc en totalité comprenant les terrasses, les murs de soutènement, les statues, les portails, les bassins, les fontaines, tout le système hydraulique et tous les autres éléments qui constituent le parc.

du XVIII^e siècle³⁰. Cette récréation, exécutée à l'échelle de l'espace, signifiante pour le temps long, axée sur le parterre, est prolongée par un saut de loup et doit s'accompagner d'une reconsidération du paysage par la recombinaison d'un peuplement végétal. [Fig. 25 à 28]



Fig. 25. Vue générale du parterre. Parc du château de Sauvan, Mane (Alpes-de-Haute-Provence). Cliché Y. Cranga, 2017.

Fig. 26. Vue générale du parterre. Parc du château de Sauvan, Mane (Alpes-de-Haute-Provence). Cliché Y. Cranga, 2022.



Fig. 27. Vue générale du parterre. Parc du château de Sauvan, Mane (Alpes-de-Haute-Provence). Cliché Y. Cranga, 2022.

³⁰ Plan extrait des *Oeuvres d'architecture d'Alexis Delamair*, publiées en 1714, conservées à la Bibliothèque municipale de Munich, et dont se serait inspiré l'architecte du château, Jean-Baptiste Franque.



F. 28. Idéogramme d'évocation par Francesco Flavigny, inspiré du plan-projet dessiné par Alexis Delamair. Parterre du parc du château de Sauvan, Mane (Alpes-de-Haute-Provence). Cliché F. Cranga, 2022.

À Buoux, le château de l'environnement³¹ est propriété du Parc naturel régional du Luberon, qui a mis en œuvre un programme de restauration du bâtiment et un projet d'aménagement territorial du vallon. La campagne d'étude morphologique et archéologique menée par Anne Allimant à compter de 2022 a privilégié les caractéristiques environnementales et anthropologiques du site : apport de limon considérable, récupération de l'eau au gré d'une érosion permanente par maintien du couvert forestier, gestion ordonnée de la conduite des eaux – dont la canalisation voûtée du ruisseau de la Tèse –, rudesse des données climatiques, usages des cultures vivrières révélés par les données ethnobotaniques. Cette vision éclairée recherche la cohérence avec le puzzle des évolutions historiques et de tous les projets avortés. Les interrogations concernent la terrasse et ses éléments constitutifs : escalier monumental, fontaine à cascates, grotte de fraîcheur, grand bassin à trois jets. Le rapport d'échelle de la terrasse par rapport à la combe, du grand bassin par rapport à l'escalier est surprenant. Quel usage pour la grotte aux voûtes rustiques ? Le jardin d'agrément vivrier, en contrebas du château, a cédé la place à des cultures agricoles à l'abandon. Le parti d'intervention projetée avec justesse la remise en place des dispositifs avérés, comme l'aménagement d'un jardin de production. [Fig. 29 à 32]

31 Ont été classés par arrêté du 3 septembre 1996 le château en totalité, les parties construites du jardin (escalier monumental, bassin, nymphée, couloir coudé), l'emprise du parc telle qu'elle est délimitée sur le plan levé par d'Anselme en 1843.



Fig. 29. Vue générale du château et parc de Buoux, Buoux (Vaucluse). Cliché Y. Cranga, 2022.



Fig. 30. Anciennes terrasses de cultures. Parc du château de Buoux, Buoux (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2022.



Fig. 31. Escalier monumental, fontaine à cascates et grand bassin, XVII^e-XVIII^e siècles. Terrasse du château de Buoux, Buoux (Vaucluse). Cliché F. Cranga, 2009.

Fig. 32. Grotte rustique, XVII^e siècle. Terrasse du château de Buoux, Buoux (Vaucluse). Cliché Y. Cranga, 2022.

L'archéologie des jardins, pourquoi faire ? Sous quelle forme ? Au service de quel projet ? Partagée entre questionnement et positionnement, cette discipline a renouvelé l'approche des jardins. Plus que jamais, la restauration d'un jardin impose de savoir gérer toutes les données des sols et des sous-sols pour faire le meilleur choix d'intervention, indissociable d'une vision globale. Mettre en avant la réalité concrète du jardin, intégrée au site et au territoire : telle se conçoit désormais cette science au service d'une histoire patrimoniale reconfigurée, évolutive, résolument tournée vers un avenir écologique et durable. **[Fig. 33]**



Fig. 33. Le jardin en sommeil. Parc du château de La Baume, Prinsuéjols (Lozère). Cliché F. Cranga, 2021.